

ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES

Engagement envers les parties prenantes

Umicore est une société cotée en Bourse. À ce titre, nous avons des relations avec plusieurs parties prenantes s'intéressant à la façon dont nous exerçons notre activité. La relation que nous nourissons avec ces parties prenantes influence directement notre succès.

L'implication des parties prenantes se fait selon une approche locale où chaque site est tenu d'identifier ses parties prenantes et d'établir des initiatives de dialogue appropriées. Dans de nombreux cas, dont le dialogue avec les clients et les fournisseurs, les relations avec nos parties prenantes sont gérées par les business units, conformément à notre approche décentralisée en matière de gestion. Le comité de direction reçoit multiples retours d'informations de nos parties prenantes, dont les retours directs lors de visites de clients, de fournisseurs, d'employés ou d'investisseurs, et les informations fournies par les business units, départements ou délégués syndicaux lors de leurs réunions régulières avec la direction générale. Les résultats des enquêtes internes périodiques auprès du personnel sont aussi une source d'informations pour le comité de direction.

La stratégie Horizon 2020 met l'accent sur tout ce qui a une importance significative pour Umicore dans les années à venir. Le développement de la stratégie a inclus une approche spécifique vers les parties prenantes, décrite dans le processus d'évaluation de matérialité dans le chapitre suivant.

Umicore est un membre actif de plusieurs associations sectorielles par lesquelles nous dialoguons avec des décideurs politiques afin de les sensibiliser aux enjeux du secteur. Ces associations sont des plateformes essentielles qui nous permettent de mener une action plus élargie, à l'échelle du secteur, en faveur du développement durable. Par ailleurs, et de manière moins formelle, les membres de notre direction sont régulièrement sollicités, ou se portent volontaires, pour participer à des débats publics sur notre performance et notre approche en matière de développement durable. Ces occasions nous mettent en relation avec différents intervenants, dont des chefs d'entreprise, des universitaires et des membres de la société civile.

Les principales parties prenantes d'Umicore sont reprises ci-dessous et ont été regroupées de façon générale, sur base de catégories s'appliquant à la plupart des organisations industrielles. Nous avons aussi indiqué la nature des échanges et avons brièvement décrit le dialogue existant entre Umicore et ses parties prenantes.

FOURNISSEURS



Umicore comprend trois Business Groups, actifs sur cinq continents. Ces derniers ont non seulement besoin de matériaux, mais aussi d'énergie, de transport et d'un ensemble d'autres services. Umicore compte plus de 10.000 fournisseurs dans le monde. Ils tirent profit de notre présence parmi leurs clients : en 2017, Umicore a payé ces fournisseurs € 10,3 milliards (dont la valeur des métaux dans les matières premières).

Umicore entretient un dialogue permanent avec ses fournisseurs pour définir les spécifications techniques et pour convenir des conditions contractuelles des partenariats, afin d'assurer des livraisons de matières premières, des prestations promptes et ininterrompues et des paiements ponctuels. Les business units sont responsables des achats de matières premières, tandis que le département Purchasing and Transportation s'occupe des besoins en matière de transport, d'énergie et d'autres provisions.

Notre approche est liée à notre Charte d'Approvisionnement Durable. Pour certaines matières premières critiques, cette charte est complétée par des approches ou des dispositifs spécifiques. Notre stratégie Horizon 2020 comprend un objectif en rapport avec l'approvisionnement durable fondé sur l'expérience acquise dans le cadre de notre objectif préalable dans ce domaine. Pour plus de détails sur le niveau de réalisation de l'objectif voir pages 27-28.

ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES

CLIENTS



Notre ambition est de produire des matériaux pour une vie meilleure (“Materials for a better life”). Nos matériaux sont présents dans une large gamme d’applications apportant davantage de confort à la vie quotidienne tout en contribuant à un environnement plus propre.

Umicore a une clientèle internationale. En 2017, 51% des revenus furent générés en dehors de l’Europe.

Les business units ont la responsabilité d’aider leurs clients à mieux comprendre les dangers et les risques liés aux produits sur le marché ou en cours de développement. L’interaction avec les clients est continue et prise en charge par les business units qui ont un système de retour d’information leur permettant d’évaluer régulièrement le niveau de satisfaction des clients par rapport aux produits et services fournis. Dans les domaines d’activité impliquant les technologies les plus avancées, la relation avec le client est souvent fortement intégrée. En effet, la mise au point de produits de haute technologie demande en général des années de recherche et de développement en collaboration directe avec les clients en question.

TRAVAILLEURS



Umicore emploie 9.769 personnes dans le monde. Nous investissons des ressources considérables pour nous assurer un statut d’employeur de référence dans l’ensemble des régions où nous sommes présents. En 2017, Umicore a versé € 602 millions en salaires et autres prestations au personnel des sociétés consolidées par intégration globale. Les cotisations de sécurité sociale se sont chiffrées à € 99 millions.

Umicore s’engage à offrir non seulement un niveau de rémunération compétitif et des conditions de travail optimales à notre personnel, mais aussi des possibilités de formation pratique et professionnelle. Le personnel est tenu d’adhérer aux principes et aux politiques formulées dans “The Umicore Way” et dans notre Code de conduite. Nous promovons un dialogue ouvert avec notre personnel, entre autres par un sondage trisannuel des employées.

Umicore respecte le principe de la négociation collective là où elle est demandée. Pratique courante en Europe, ailleurs ces mécanismes de négociation collective ou la présence même de syndicats ne constituent pas toujours la norme ou font l’objet de restrictions juridiques. Umicore a un accord de développement durable avec le syndicat international IndustriALL portant sur la mise en œuvre des politiques d’Umicore en matière de droits de l’Homme, d’égalité des chances, de conditions de travail, de comportement éthique et de protection de l’environnement. Cet accord permet aux syndicats de participer de manière constructive à la poursuite de ces objectifs. Un comité mixte de suivi veille au déploiement de cet accord.

D’autres canaux de communication sont également utilisés dont l’intranet et les bulletins publiés par les départements, sites, ou les business units. Umicore utilise une plateforme de gestion des formations pour l’ensemble du Groupe appelée “MyCampus”. Cette plateforme comprend un outil social destiné à faciliter le partage des connaissances au sein du Groupe.

ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES

ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS



Umicore s'efforce de proposer à ses différents actionnaires et investisseurs des informations ponctuelles et précises. Les tournées de présentation, les visites sur le terrain, la participation aux conférences et aux salons d'investissement, les webcasts ainsi que les téléconférences par la direction et l'équipe relations investisseurs font tous partie de nos efforts de communication.

Umicore bénéficie d'un large actionnariat, situé principalement en Europe et l'Amérique du Nord à la fin 2017. Pour obtenir les informations les plus récentes concernant l'actionnariat, consultez notre. En 2017, 22 analystes ont publié des rapports concernant l'action, reflétant l'intérêt croissant et mondial des investisseurs pour Umicore.

En 2017 Umicore a procédé à des placements privés de dette auprès des investisseurs en Europe et l'Amérique du Nord. En parallèle, Umicore dispose de lignes de crédit auprès de nombreuses banques en Belgique et à l'étranger. Pour l'essentiel, les relations avec ces banques relèvent de la compétence du département Finance, même si chaque entité juridique au sein d'Umicore entretient des relations avec les milieux financiers.

SOCIÉTÉ



Par le biais de son personnel, Umicore participe à la création de valeur ajoutée dans les zones où nous opérons. Bien que la création de valeur ajoutée constitue indubitablement un bénéfice, la façon dont celle-ci est créée revêt une grande importance. En fin de compte, Umicore ne peut poursuivre ses activités qu'avec l'autorisation de la société. Pour conserver cette autorisation, Umicore tente, dans la mesure du possible, de mener ses activités dans un souci de développement durable. Cela va bien au-delà du respect des dispositions légales adoptées pour l'ensemble des entreprises. Nous déterminons nos propres normes, souvent plus strictes que les réglementations en vigueur dans les zones où nous exerçons nos activités, applicables à l'ensemble du Groupe. Outre cet engagement envers le respect de pratiques opérationnelles rigoureuses, Umicore s'efforce aussi de mettre au point des matériaux qui améliorent la qualité de vie et, plus particulièrement, de relever le défi face aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Le contact avec les communautés où nous exerçons nos activités est la façon la plus directe pour Umicore d'interagir avec la société. Un dialogue franc et transparent avec ces communautés fait partie intégrante de notre engagement envers nos parties prenantes. De même, certaines ONG déclarent périodiquement être partie prenante à nos activités et s'intéressent à la façon dont nous les gérons. Nous nous félicitons de cet intérêt et nous efforçons de dialoguer avec ces groupes de façon constructive et ouverte.

Sur ses sites et à toute l'échelle du Groupe, Umicore fait des dons à plusieurs associations caritatives, conformes aux directives et politiques internes. Ces participations sont gérées par le « Group Donations Committee » qui a pour mission de nouer le dialogue avec les groupes issus de la société civile et de fixer la portée des partenariats à l'échelle du Groupe. Pour plus de détails sur ces initiatives voir pages 207-208.

ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET COENTREPRISES



Umicore investit dans de nombreuses activités où elle ne gère pas un contrôle à 100%. Les sociétés associées sont celles où Umicore exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Sa participation y varie généralement de 20% à 50%, tandis que les co-entreprises impliquent généralement une répartition 50/50 de la participation et du contrôle. Ces partenariats permettent d'accélérer les avancées technologiques ou de nous positionner sur des marchés spécifiques. Umicore exerce un contrôle effectif sur la gestion de la moitié des quatre sociétés liées et co-entreprises dans lesquelles nous détenons une participation. Quand Umicore ne gère pas le contrôle, notre présence au conseil d'administration nous permet de guider la direction et de suivre l'évolution des activités. Bien que nous ne puissions imposer nos politiques et procédures aux sociétés associées (ou à toute co-entreprise où nous ne détenons pas la majorité des droits de vote), nous affirmons clairement notre volonté de voir les activités menées conformément aux principes de "The Umicore Way".

Umicore tient à préserver toute propriété intellectuelle que nous partageons avec nos partenaires, qu'il s'agisse de sociétés associées ou de co-entreprises. Pour la liste complète de ces sociétés voir aux pages 116-117.

SECTEUR PUBLIC ET AUTORITÉS



En 2017, Umicore a versé un montant total de € 95 millions d'impôts dans le cadre de ses activités. Umicore et notre personnel se sont acquittés de € 99 millions de cotisations sociales. Périodiquement, Umicore conclut des partenariats avec des institutions publiques, telles que des universités, en vue d'approfondir certains projets de recherche. Occasionnellement, Umicore conclut également des partenariats avec des services publics. En 2017, € 5,6 millions en subventions nous en été attribués, principalement pour des projets de R&D programmés. Umicore a pour principe d'exclure tout don aux partis ou aux organisations politiques.

En 2017, nous avons poursuivi nos efforts en vue d'informer les politiques publiques et d'améliorer les contacts avec les pouvoirs publics à travers le monde. Ces efforts sont coordonnés par le département Government Affairs et se concentrent surtout sur l'Europe, l'Amérique du Nord et la Chine. Umicore vise à accroître la visibilité et la compréhension de nos technologies, et à participer au débat concernant les problématiques des matériaux. En Europe, cela concerne trois sujets principaux : l'efficacité des ressources et les politiques de gestion des déchets et des matières premières, ainsi que l'Économie Circulaire dans l'UE, les matériaux avancés parmi les technologies clés faibles en carbone et les technologies à base de matériaux destinés à la purification des gaz d'échappement des voitures et poids lourds munis de moteurs à combustion interne. Nos initiatives incluent aussi l'accès à un financement public et à des réseaux d'innovation aux niveaux européen et national, surtout dans le contexte de programmes favorisant le développement des avancées technologiques ayant des avantages environnementaux.

Les experts d'Umicore sont régulièrement invités à participer à des groupes de travail ou des séances de discussion sous l'égide des autorités européennes ou nationales. Nous faisons partie, entre autres, du Partenariat Européen pour l'Innovation (EIP) matières premières, du B20-G20, du Groupe d'experts de haut niveau sur les technologies clés génériques, du comité de direction de l'Initiative industrielle de recherche sur les ressources énergétiques (EMIRI) et du réseau ERA-MIN sur la gestion industrielle des matières premières pour l'industrie européenne, pour n'en citer que quelques-uns. De plus, Umicore fait partie de la communauté de connaissance et d'innovation (KIC) sur les matières premières, un consortium de plus de 100 partenaires au sein de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), visant à étudier l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation efficace des matières premières en Europe.

ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES

Lorsque qu'il s'agit de certains sujets d'intérêt commun, nous communiquons notre opinion par l'intermédiaire des associations industrielles dont nous sommes membre. Umicore est consciente de la sensibilité que peut revêtir une prise de position sur certaines questions d'intérêt public et a donc développé des directives pour gérer de telles situations de façon responsable. Umicore est actuellement affiliée (soit au niveau du Groupe, soit au niveau des business units) aux organisations suivantes :

CORPORATE

- A3M (L'Alliance des Minerais, Minéraux et Métaux)
- Agoria (Belgian multi-sector federation for the technology industry)
- American European Community Association (AECA)
- Bebat
- Belgian Indian Chamber of Commerce and Industry (BICCC&I)
- Belgian industrial Research and Development (BiR&D)
- Belgium-Japan Association & Chamber of Commerce (BJA)
- Eurometaux (European Non-Ferrous Metals Association)
- European Industrial Research Management Association (EIRMA)
- European Round Table of Industrialists (ERT)
- ETION
- Federation of Belgian Industrial Energy Consumers (FEBELIEC)
- Flemish Aerospace Group (FLAG)
- Flemish Network of Enterprises (Voka)
- Flanders-China Chamber of Commerce
- Metalle pro Klima (a Wirtschaftsvereinigung Metalle initiative)
- TransAtlantic Business Council
- Vlamse Technische Kring (VTK)
- World Economic Forum

CATALYSIS

- Associacao dos Fabricantes de Equipamentos para Controle de Emissoes Veiculares da América do Sul (AFEEVAS)
- Association for Emissions Control by Catalyst (AECC)
- Catalyst Manufacturers Association, Japan (CMAJ)
- Committee of Vehicle Emission Control in China (CVEC)
- Emission Controls Manufacturers Association, India (ECMA)
- European Precious Metals Association (EPMF)
- German Automotive Industry Association (VDA)
- German Chemical Federation (VCI)
- International Platinum Group Metals Association (IPA)
- Manufacturers of Emission Controls Association (MECA)
- Verband der Automobilindustrie (VDA)
- Verband der Chemischen Industrie e.V. (VCI)

ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES

ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES

- Cobalt Development Institute
- Cobalt REACH consortium
- Deutsche Gesellschaft für Galvano- und Oberflächentechnik (DGO)
- Energy Materials Industrial Research Initiative (EMIRI)
- European Association for Battery, Hybrid and Fuel Cell Electric Vehicles (AVERE)
- Nickel Institute
- Nickel REACH consortium

RECYCLING

- European Battery Recycling Association (EBRA)
- European Electronics Recyclers Association (EERA)
- European Precious Metals Federation
- Fachvereinigung Edelmetalle (German Precious Metals Association)
- International Platinum Group Metals Association
- International Precious Metals Institute
- Minor Metals Trade Association
- Responsible Jewellery Council (RJC)
- The European Association of Advanced Rechargeable Batteries (RECHARGE)
- The International Platinum Group Metals Association (IPA)
- The London Bullion Market Association (LBMA)
- The London Platinum and Palladium Market (LPPM)
- Vereniging Nederlandse Metallurgische Industrie (VNMI)

ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

La majeure partie du chiffre d'affaires total d'Umicore a été utilisée pour obtenir la partie métallique des matières premières (dont les coûts sont imputés aux clients). Après déduction des autres frais relatifs aux matières premières, les coûts relatifs à l'énergie et les amortissements, le bénéfice à répartir était de € 1.043 millions.

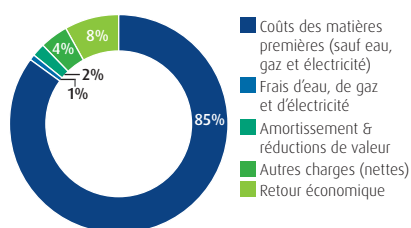
La majeure partie (€ 701 millions) a été distribuée aux travailleurs. La plupart des avantages sociaux ont été attribuée sous forme de salaires, le solde étant constitué de cotisations sociales et de retraite, ainsi que d'autres avantages.

Les intérêts nets payés aux créiteurs se sont élevés à € 20 millions, tandis que les impôts aux administrations et pouvoirs publics des lieux où nous exerçons nos activités ont atteint € 95 millions. Les bénéfices attribués aux actionnaires minoritaires se sont élevés à EUR € 14 millions.

Sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale en avril 2018, un dividende brut de € 0,70 par action sera distribué pour l'année 2017, soit un versement provisionnel de € 154 millions (en tenant compte du nombre d'actions en circulation à la fin 2017). Une partie de ce montant a déjà été versée en août 2017 sous la forme d'un acompte sur dividende. Le solde sera payé en 2018. Ceci est conforme à la politique d'Umicore, qui consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive.

Umicore a versé € 1,2 millions en dons à des œuvres caritatives.

CHIFFRE D'AFFAIRES (CONTRIBUTION DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES INCLUSE)



RETOUR ÉCONOMIQUE

